

Image not found or type unknown



Separation me trompe et mes droits concernant les biens

Par **LEVIEILS**, le **20/01/2012** à **12:22**

Bonjour, rnvoila mon mari envisage de me quitter il a un scooter une voiture et une caravane a son nom mais acheter pendant notre mariage pour la voiture il y a encore un credit peut il vendre le scooter et la caravane avant d avoir engager une procedure et sans mon consentement et la voiture si je paye avec lui es t il vrai que n ayant pas le permis je ne pretends a rien sur ce bien merci

Par **cocotte1003**, le **20/01/2012** à **13:06**

Bonjour, si les certificats d'achat (pas la carte grise) sont au nom de votre mari, rien ne l'empeche de vendre et de solder le crédit, cordialement

Par **LEVIEILS**, le **20/01/2012** à **14:38**

mariee sous le regime de la communauté je croyais que tout ce qui etait a monsieur etait a madame et inversement je m apercois qu il peut faire ce qu il veut et moi je me retrouve sans rien j ai paye autant que lui mais ce n est pas grave meme si je devais payer le credit jusqu au bout pour la voiture c est a dire octobre et qu il parte avec il me doit rien dessus malgré que j etais cooprumteur et que le credit je l'aie paye autant que lui il a un interresement entreprise meme cela je ne peux y pretendre car il a une somme que nous pouvions dispose en 2011 que nous avons laisser